



LISTE DES PIÈCES EXIGIBLES A JOINDRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION EN CPGE1 & CPGE2

Année scolaire : 2023-2024

1. **La Fiche d'inscription et de renseignements** à télécharger (à imprimer en format paysage et en recto seul) et à compléter.
2. **Certificat de fin de scolarité** (= EXEAT) à demander à l'établissement d'origine (sauf les élèves de Buffon 2022-2023).
3. **Copie des bulletins trimestriels ou semestriels** (sauf les élèves de Buffon 2022-2023) et **le relevé des notes du Bac** avec la mention ADMIS pour les candidats entrant en CPGE 1^{ère} année.
4. Pour les nouveaux arrivants à Buffon de nationalité française, **l'attestation de recensement** ou de la JAPD.
5. **Copie du Livret de famille** ou de la **carte nationale d'identité**, ou tout document spécifiant le nom des responsables légaux (sauf les anciens élèves de Buffon).
6. **Un chèque de 70 €** établi à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Buffon pour la participation aux frais de reprographie. *Merci d'inscrire votre NOM, prénom et classe 2023-2024 sur le dos du chèque.*
7. **Un chèque de l'ordre de 10 €** pour la contribution volontaire à **la Caisse de solidarité** (aide à la restauration et aux frais de scolarité pour les élèves qui en font la demande) établi à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Buffon. *Merci d'inscrire votre NOM, prénom et classe 2023-2024 sur le dos du chèque.*
8. **Restauration si vous déjeunez en établissement** : attestation indiquant le quotient familial 2023-2024 avec un chèque en montant équivalent du prix de x20 repas à **déposer au service Intendance**. *Merci d'inscrire votre NOM, prénom et classe 2023-2024 sur le dos du chèque libellé à l'ordre de M. l'Agent comptable de lycée Buffon.*
9. **Etudiants boursiers : Notification de bourse CROUS 2023-2024** d'Enseignement supérieur + RIB. En revanche, ne pas attendre la Notification CROUS pour faire son inscription dans les délais fixés.
10. **Fiche Infirmerie** à télécharger et à remplir sauf les anciens élèves/étudiants de Buffon.
11. **Fiche Demande de dossier médical scolaire** à télécharger, à renseigner et à signer sauf les anciens élèves/étudiants de Buffon.
12. **La fiche ESCULAPE pour le dossier médical numérique** à télécharger et à renseigner.
13. **Sécurité sociale étudiant** : entrants CPGE 1^{ère} année en 2023-2024 restent pris en charge par leur organisme de Sécurité sociale actuel (généralement, celui de leurs parents). Aucune démarche d'affiliation nécessaire ni la cotisation à la Sécurité sociale à régler pour 2023-2024.
Tout étudiant s'inscrivant en CPGE 2^{ème} année en 2023-2024, doit fournir une copie de sa Carte vitale ou de l'attestation d'affiliation à la Sécurité sociale.
ETUDIANT ETRANGER nouvellement arrivé en France doit s'engager à faire des démarches sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F675#1>, pour son affiliation au régime de la sécurité sociale d'un étudiant. **Fiche d'engagement « Affiliation à la Sécurité sociale »** à renseigner et signer.

MERCI DE NE PAS JOINDRE VOTRE PHOTO D'IDENTITE

N.B : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES.